Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est l'une des plus importantes universités du Canada.

Activement engagée dans son milieu, elle offre un environnement de formation et de recherche de premier plan au cœur de Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO.

AVIS D'ÉLECTION AU POSTE DE RECTEUR OU DE RECTRICE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Référence : articles 84 à 116 des Statuts de l'Université Laval

Le deuxième mandat de la rectrice actuelle se termine le 31 mai 2027, sans possibilité de renouvellement conformément aux Statuts de l'Université Laval.

Le recteur ou la rectrice de l'Université Laval est élu pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une (1) fois, par un collège électoral formé des personnes suivantes : les membres en fonction, avec ou sans droit de vote, du Conseil d'administration; les membres en fonction, avec ou sans droit de vote, du Conseil universitaire et les membres avec droit de vote de la Commission des études, de la Commission de la recherche et de la Commission des affaires étudiantes. Le droit de vote doit être exercé par les membres du collège électoral et ne peut être délégué.

Conformément à l'article 99 des Statuts de l'Université Laval et à la suite des décisions prises par le Conseil d'administration à sa séance ordinaire du 23 septembre 2026, j'avise officiellement toutes les personnes intéressées :

- que, selon les dispositions des articles 84 à 113 des Statuts de l'Université Laval, il y aura élection d'un recteur ou d'une rectrice par le collège électoral;
- que la mise en marche de la procédure de cette élection est fixée au mercredi 27 janvier 2027;
- que la période de mise en candidature commencera le mercredi 27 janvier et prendra fin à 12 h (midi) le mercredi 17 février 2027;
- que si plus de cinq (5) personnes sont proposées, le collège électoral tiendra une première séance le jeudi 25 février 2027, uniquement en présentiel, afin de faire la sélection des cinq (5) personnes qui feront partie de la liste définitive des candidats et candidates;
- que le collège électoral tiendra une séance de rencontre des candidats et candidates le mardi 23 mars 2027;
- que la séance d'élection du recteur ou de la rectrice aura lieu le mercredi 7 avril 2027, en mode hybride.

Est admissible au poste de recteur ou de rectrice toute personne qui :

- soit est professeur ou professeure titulaire ou encore professeur ou professeure agrégé de l'Université Laval;
- soit est titulaire d'un doctorat et possède une expérience appropriée ou est titulaire d'une maîtrise et possède une expérience professionnelle remarquable dans un domaine pertinent selon le profil des compétences recherchées élaboré par le Conseil d'administration.

Cette personne doit accepter de se conformer aux *Règles de conduite à l'intention des candidats et candidates au poste de recteur ou de rectrice*.

Proposition de candidatures

Toute proposition de candidature doit être faite par écrit par le biais du formulaire de mise en candidature en vigueur et satisfaire aux exigences suivantes :

- ne contenir, à titre de proposition, que le nom d'une seule personne;
- identifier l'occupation et l'adresse de cette personne;
- être appuyée de la signature de vingt (20) personnes, membres de l'Université Laval ou de personnes diplômées de l'Université Laval, **à l'exception des membres du collège électoral;** ces personnes indiquant de la manière suivante en quelle qualité elles font cette proposition :
    - dans le cas d'une personne étudiante, en inscrivant son numéro d'identification (matricule);
    - dans le cas d'un administrateur ou d'une administratrice ou d'un membre ou d'une membre du personnel enseignant et de recherche ou du personnel administratif, en précisant son statut et son unité de rattachement;
    - dans le cas d'une personne diplômée de l'Université Laval, en précisant le nom du programme, la nature du diplôme, l'année de son obtention et le prénom et le nom exacts inscrits sur le diplôme, s'ils sont différents du nom usuel;
- contenir une mention selon laquelle les personnes signataires de la proposition de candidature acceptent que leur appui à cette proposition soit public;
- comporter la signature de la personne concernée attestant qu'elle accepte de poser sa candidature, sauf si elle est déposée en mains propres par le candidat ou la candidate;
- être accompagnée d'un bref curriculum vitæ faisant état des diplômes et de l'expérience professionnelle de la personne proposée.

Si elle le désire, la personne candidate peut joindre à la proposition une déclaration signée désignant une autre personne dûment mandatée pour la représenter auprès de la présidente d'élection, notamment pour toute question administrative durant la période électorale. Il conviendrait d'indiquer dans la déclaration les coordonnées précises de cette personne afin de permettre à la présidente d'élection de la joindre au besoin.

Dépôt des candidatures

Ces documents doivent être **déposés en personne**, sous enveloppe scellée portant la mention ÉLECTION DU RECTEUR OU DE LA RECTRICE, avant la fin de la période de mise en candidature, soit le **17 février 2027 à 12 h (midi)**, à l'adresse suivante :

Bureau du secrétaire général
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2183
2345, allée des Bibliothèques
Québec (Québec) G1V 0A6

Les heures d'ouverture du Bureau du secrétaire général sont de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Il est recommandé de prendre rendez-vous au préalable avec Barbara Poirier, en lui faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : barbara.poirier@sg.ulaval.ca.

Il y aura une personne à l'accueil en tout temps à la dernière journée de la période de mise en candidature de 8 h 30 à 12 h (midi).

Un accusé de réception sera émis pour officialiser le dépôt de la candidature.

Pour obtenir le formulaire de mise en candidature et **connaître toutes les modalités liées à la préparation du dossier de candidature**, veuillez consulter la page de l'Élection 2027 au poste de recteur ou de rectrice.

Fait à Québec, le 24 septembre 2026.

Diane Lavallée
Présidente d'élection
Bureau du secrétaire général
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant, bureau 2183
2345, allée des Bibliothèques
Québec (Québec) G1V 0A6

presidence.election@sg.ulaval.ca